La situation du projet RATP avant l’été

L'été et ses perspectives de repos sans doute mérité approche.

La crise sanitaire COVID19 semble devoir nous laisser profiter de ce temps de détente.

Ces sympathiques perspectives ne doivent pas nous faire oublier notre «combat » contre le projet d'extension de la Gare de St REMY que la RATP envisage toujours de réaliser !

Certes le 3 Novembre dernier, suite aux recours engagés par la municipalité et par le Collectif Pole Gare St Remy, le tribunal de Versailles a retoqué le projet « phase2 » présenté par la RATP : Création de 3 voies de garage supplémentaires (Voies 6-8-10) dont l'emprise supprime le parking au niveau de la gare et prolongement de la voie de retournement 4T le long de la rue Ditte le tout nécessitant des murs de soutènement , des murs anti-bruit enfouis en profondeur et des bassins de rétention pour les eaux de ruissellement etc.

MAIS l'affaire ne s'arrête pas là !

Retoqué sur la forme plus que sur le fond : absence d'étude sérieuse sur les nuisances sonores et environnementales, non-respect de la loi sur l'eau, la RATP prépare une nouvelle formulation du projet. **Une nouvelle enquête publique** pourrait ainsi apparaitre d'ici la fin de l'année…

Il nous faut rester extrêmement vigilants et mobilisés !

La mobilisation des élus, des citoyens de St Remy et des associations partenaires du Collectif Pole Gare St Remy a permis :

– De faire reconnaitre à la RATP, l'inutilité de la voie de retournement au-delà de la route de Limours et l'inutilité d'une 5ème voie de garage (Voie12)

– D'obtenir du tribunal de Versailles le rejet en l'état du dossier technique de la RATP du fait du manque d'étude sérieuse sur les impacts environnementaux et en particulier des risques liés à l'existence de flux hydrauliques sous terrain.

Dans le même temps, le Collectif fait des propositions alternatives validées par un cabinet d'experts ferroviaires indépendant qui accepte la création des voies 6 et 8 et propose une solution alternative pour les voies 10 et retournement hors du site de St Remy en permettant :

– Une amélioration du service de la ligne RERB dans un délai de réalisation plus court.

– Une réduction des couts de plusieurs millions d'€ ce qui devrait intéresser les collectivités territoriales concernées en ces temps économiquement difficiles …

– Un moindre impact sur l'environnement par la non réalisation de murs de soutènement

– D'être compatible avec les projets engagés par la Municipalité et Collectif Pole Gare de revitalisation du quartier de la Gare pour en faire un lieu d'accueil des visiteurs de la Vallée de Chevreuse et de vie pour les Saints Rémois.

Malheureusement, la RATP refuse tout dialogue sur le sujet et cela sans aucune argumentation. Le Collectif a interpellé la Préfecture de Rambouillet et les candidats aux prochaines élections départementales et régionales pour favoriser cette rencontre avec la RATP mais sans succès à ce jour.

La prochaine étape probable sera une nouvelle enquête publique portant exclusivement sur le respect des règles environnementales du projet et non sur le principe d'extension du nombre de voies que la RATP considère acquis.

Nous reviendrons vers vous après la trêve estivale pour poursuivre ensemble notre action vis-à-vis de la RATP sur ce dernier point.

Nous vous attendons sur notre stand lors du Forum des Associations de St Remy prévu le Dimanche 5 Septembre.

D'ici là, n'hésiter pas à nous adresser vos idées et remarques tant sur ce projet RATP d'extension de la gare que sur le projet de revitalisation de l'environnement de la Gare

Bonnes Vacances d'été pour ceux qui pourront en prendre.

Bon courage pour les autres !…

Attention, des travaux importants sont prévus sur la zone sud du RER B et les perturbations de service seront fortes de Mi-Juillet à Mi-Aout.